

Questions orales

M. Epp: D'après la réponse que vient de me donner le ministre, je ne pense pas qu'il ait effectué la vérification promise. Selon la note de service que nous avons reçue, le sous-ministre de l'Emploi et de l'Immigration estime qu'il faut récupérer ces paiements en trop, alors que les fonctionnaires du Conseil du trésor pensent que les contrats n'engagent pas juridiquement les intéressés, et que la Couronne ne peut donc pas réclamer cet argent.

Le ministre peut-il voir ce qu'il en est, car on se demande vraiment si ces contrats engagent juridiquement les parties ou non? Son propre ministère se demande s'il y a moyen de récupérer les paiements en trop. Il est chargé de veiller sur l'argent des contribuables, alors que fait-il pour cela?

M. Buchanan: Je le répète, notre politique est fort claire. Si ces sommes nous reviennent de droit, nous intenterons une action judiciaire pour les récupérer, et nous tâcherons de percevoir les sommes qui nous sont dues. S'il y a désaccord sur le statut juridique de ces contrats, nous tâcherons d'obtenir l'avis du ministère de la Justice à cet égard. Mais, je le répète, si les intéressés sont légalement tenus de rembourser, nous avons l'intention de récupérer cet argent.

* * *

LE TRANSPORT MARITIME**LES RÈGLEMENTS RELATIFS À L'UTILISATION SÉCURITAIRE DES PETITES EMBARCATIONS**

M. Rob Parker (Eglinton): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports. Son ministère vient de mettre en vigueur de nouveaux règlements relatifs à l'utilisation des petites embarcations au Canada. En autres choses, ces règlements obligent tout propriétaire de bateau de plus 5.5 mètres de long à transporter au moins six torches de signalisation.

C'est dire que le ministre exige donc des propriétaires de tout bateau de cette dimension ou davantage qu'ils assument une dépense d'au moins \$50 à cette fin. Peut-il alors résoudre la contradiction qui existe entre la déclaration contenue dans le guide de la sécurité à bord des embarcations, où sont énoncés les règlements en question et où il est précisé «que les torches de signalisation rouges utilisées sur les voies ferrées sont efficaces et bon marché», et la déclaration faite dans une lettre adressée à l'Ontario Marina Operators' Association par un de ses fonctionnaires qui précise que ces torches de signalisation de routes et de voies ferrées... sont totalement inadéquates, inadéquates et, en fait, d'un usage fréquemment dangereux en milieu marin?»

Le ministre peut-il tirer au clair ces déclarations contradictoires en gardant à l'esprit le grand nombre de propriétaires d'embarcations concernées et le peu de temps qui reste avant l'ouverture de la saison de navigation de plaisance?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): C'est la seconde déclaration qui prévaut dorénavant. Les torches de signalisation qui ne sont pas à l'épreuve de l'eau ou du climat ne conviennent pas dans les embarcations; elles risquent d'être inutilisables et à moins d'être d'un usage sans danger, elles risquent même de causer des problèmes supplémentaires aux propriétaires d'embarcations en détresse. C'est cette raison qui justifie notre intervention.

Puisque nous avons exigé la présence de ces torches de signalisation, il nous a paru important de veiller à ce qu'elles

[M. Buchanan.]

ne présentent aucun danger et qu'elles puissent être utilisées au besoin sans créer de nouveaux dangers. Voilà donc pourquoi nous avons adopté des règlements précis.

M. Parker: J'accepte naturellement l'explication du ministre mais je voudrais lui demander quelles mesures il est en train d'adopter pour expliquer à quiconque au Canada lit le guide de sécurité à bord des embarcations publié par son ministère pourquoi celui-ci contient une déclaration affirmant le contraire de ce qu'il est en train de dire à la Chambre.

Une dernière question supplémentaire. Compte tenu du fait qu'il semble exister au Canada une pénurie au niveau des stocks de torches de signalisation répondant aux normes, le ministre pourrait-il ordonner aux agents d'exécution de la loi d'agir avec modération afin que les propriétaires d'embarcations aient la possibilité de se procurer des torches de signalisation approuvées.

M. Lang: Je crois savoir qu'il y a eu des discussions relativement à l'application du règlement lorsqu'il est vraiment difficile d'obtenir ce genre de torches. L'application du règlement s'effectuera de façon progressive plutôt que de manière arbitraire à l'égard des propriétaires d'embarcations.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**LES DÉMARCHES AU SUJET DES ENNUIS D'ANATOLI CHTCHARANSKI**

M. Donald J. Johnston (Westmount): Monsieur l'Orateur, le vice-premier ministre voudrait-il confirmer que des démarches ont été entreprises récemment au nom de M. et M^{me} Chtcharanski au sujet des ennuis de M. Anatoli Chtcharanski? Je pense qu'il y a eu des démarches de faites auprès du premier ministre à ce sujet récemment. Est-ce qu'il y en a eu effectivement, et que fait ou va faire le gouvernement canadien à ce sujet?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Je crois savoir que l'avocat canadien de M^{me} Chtcharanski a fait des démarches auprès du premier ministre, et que le premier ministre a répondu à M^{me} Chtcharanski en date du 19 mars, déplorant en particulier le traitement subi par son mari et exprimant l'espoir que l'Union soviétique permettra bientôt à ce dernier de venir au Canada. Le premier ministre a également rappelé que l'offre d'accueil de M. Chtcharanski est toujours valable.

Des voix: Bravo!

* * *

L'ÉNERGIE**LE PRÉSUMÉ DÉTOURNEMENT VERS LES ÉTATS-UNIS DE PÉTROLE DESTINÉ AU CANADA**

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre a-t-il ouvert une enquête sur l'accusation lancée par M. Albert Gore, membre du Congrès américain, qui aurait déclaré, au dire des journaux, que la société Exxon avait réalisé des profits importants, au début de février, en déroutant sur un groupe d'acheteurs de Nouvelle-Angleterre plusieurs pétroliers destinés au marché canadien d'Imperial Oil? Est-ce que le ministre va faire un rapport à la